



Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

AVRIL 2011

Commune de Longuyon

Zonage PPRI de la Chiers

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 22 AVR. 2011
approuvant le PPRI.

Le Préfet
Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Secrétaire Général

François MALHANCH

Echelle : 1 / 5 000

Fond :
BD Parcelaire IGN - 2007
Donnée : SIAC
Etude BCEOM - 2007

- Zone R: Préservation
- Zone B: Protection
- Zone V: Prévention

200.00 Cote de crue de référence "m NGF"

